

# Politique de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre

Novembre 2024

Chez IAMGOLD, nous reconnaissons que les changements climatiques constituent un défi mondial qui demande d'agir. Nous nous efforçons de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en gérant efficacement notre consommation énergétique, en utilisant des sources d'énergie à faibles émissions ou des sources d'énergie renouvelable dans la mesure du possible et en gérant les risques climatiques pour appuyer la résilience organisationnelle et optimiser les coûts opérationnels. La direction d'IAMGOLD a examiné et approuvé la présente politique.

## Nous nous engageons à :

- Tenir compte des risques et possibilités liés au climat dans les processus de planification stratégique et de planification des affaires ;
- Mettre en œuvre des systèmes de gestion énergétique pour soutenir le suivi et la surveillance et notre rendement énergétique ;
- Mettre en place des mesures pour gérer notre consommation énergétique et nos répercussions sur les changements climatiques, y compris d'explorer des sources d'énergie à faibles émissions ou des sources d'énergie renouvelable ;
- Intégrer la gestion de l'énergie et des gaz à effet de serre dans la prise de décision pour la conception et l'exploitation de nos mines et projets futurs ;
- Élaborer des plans d'atténuation et d'adaptation concernant les répercussions physiques des changements climatiques ;
- Fixer des objectifs annuels pour réduire la consommation énergétique et faire un suivi des résultats ;
- Offrir les formations pertinentes et développer les capacités de notre main-d'œuvre à maîtriser la consommation énergétique ;
- Dialoguer avec les communautés d'intérêts au sujet des enjeux des changements climatiques ;
- Surveiller et respecter les obligations de conformité dans la gestion de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Mesurer et communiquer périodiquement notre consommation énergétique et nos émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3 ;
- Évaluer et déterminer les possibilités de réduire nos émissions de la chaîne de valeur ;
- Effectuer des analyses comparatives avec les normes internationales et mettre en application les meilleures pratiques, le cas échéant.